

 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité</p>  <p>UNC UNIVERSITÉ de la NOUVELLE-CALÉDONIE</p>	VACANCE DE POSTE	
	Un attaché temporaire d'enseignement et de recherche Section CNU 27 Informatique	
	<u>Date de prise de fonction</u> A partir du 01/06/2026	<u>Mode de recrutement</u> CDD de 12 mois renouvelable A temps plein

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

Ancrée dans son environnement et sa région, l'UNC a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. A ce titre, elle préside le CRESICA, consortium regroupant 9 organismes de recherche en Nouvelle-Calédonie, et co-porte avec l'University of South Pacific (Fidji) le PIURN, réseau des universités du Pacifique insulaire. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, coordonnée au niveau local et régional, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3 500 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Économie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 1 CFA, 1 service de la formation continue, 3 unités de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques (Nouvelle en province Sud et Baco en province Nord), un campus connecté à Wallis-et-Futuna, des infrastructures modernes (*learning centre*, installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes (plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, entrepreneuriat étudiant, etc.), des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique et un environnement et une qualité de travail uniques.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue. Elle est ainsi lauréate de plusieurs appels à projets (AAP) structurants pour l'établissement :

- AAP Nouveaux cursus à l'université, avec son projet TREC qui accompagne la réussite en licence avec la mise en place de parcours en 5 ou 7 semestres ;
- AAP Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures, avec son projet CROSS qui porte des dispositifs innovants d'orientation du secondaire vers le supérieur ;
- AAP Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, avec son projet StART UNC pour le développement de la formation professionnelle ;
- AAP ExcellencES, avec son projet DiversitES qui vise à transformer l'établissement en s'appuyant sur une signature, celle des diversités biologiques, culturelles et linguistiques ;
- AMI Compétences et Métiers d'Avenir, avec son projet AVENIR NC pour le développement de formations en lien avec la décarbonation de l'industrie.

L'UNC porte également des actions dans le cadre de projets pilotés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

- TRIAD, projet lauréat de l'AAP Plan Innovation Outre-Mer, qui vise à développer des systèmes alimentaires durables en Nouvelle-Calédonie ;
- Campus N, projet lauréat de l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir, pour le développement des formations en lien avec la transition numérique.

L'UNC est enfin labellisée « SAPS » (Science Avec et Pour la Société) depuis 2024 grâce à son projet Nebelo, porté en collaboration avec plusieurs acteurs calédoniens, qui vise à rapprocher la science de la société par le biais d'un dialogue renforcé entre sciences exactes et sciences humaines et sociales et par des actions de médiations scientifiques à destination de tous les publics.

Profil recherché :

Le candidat doit être titulaire d'un doctorat ou être un étudiant en fin de thèse dont la soutenance est prévue dans un délai d'un an en informatique. Une expertise solide est attendue dans les domaines du développement et de la modélisation numérique. Le candidat devra démontrer une aptitude réelle au travail en équipe pédagogique et à l'investissement dans les projets de recherche appliqués aux spécificités du territoire calédonien.

Activités d'enseignements :

La personne recrutée exercera ses missions d'enseignement au sein du département Métiers du Multimédia et de l'Internet de l'IUT. Elle devra assurer des enseignements de développement web couvrant aussi bien le front-end que le back-end avec la maîtrise des frameworks modernes. Les besoins pédagogiques portent également sur l'algorithmique, les structures de données ainsi que les services réseaux et les systèmes. En complément des cours magistraux et travaux dirigés, l'enseignant s'impliquera dans l'encadrement des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ), le suivi des projets tutorés et l'accompagnement des étudiants lors de leurs stages en entreprise.

Activités de recherche :

Le travail de recherche sera effectué au sein du laboratoire ISEA (Institut de Sciences Exactes et Appliquées). Les activités se concentreront sur la modélisation multi-agents et l'apprentissage dans le cadre de données spatiales. Le candidat travaillera notamment sur l'analyse de systèmes complexes et l'utilisation d'algorithmes génétiques pour la calibration de modèles de simulation. Ces recherches s'inscrivent dans une démarche d'observation et de compréhension des dynamiques spatiales et environnementales, en utilisant des outils de data science et de géométrie algorithmique pour répondre à des problématiques territoriales comme la croissance urbaine ou l'érosion.

Contacts utiles :

Sandrine GRAVIER, directrice de l'IUT : sandrine.gravier@unc.nc, tél. 290 602

Gilles ENEE, chef du département MMI : gilles.enee@unc.nc, tél. 290 622

Gwendoline BOURHIS-PRIGENT, directrice des ressources humaines : rh@unc.nc

Camille VERBRUGGHE, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement-enseignants@unc.nc

Pour les ATER, les inscriptions s'effectuent via le portail Galaxie (Altair).

En parallèle, les documents suivants doivent être transmis **en format pdf** à l'adresse recrutement-enseignants@unc.nc

- lettre de motivation,
- CV détaillé,
- copie de la pièce d'identité,
- et selon la situation (voir la liste ci-après), soit la copie du dernier arrêté, soit l'attestation du directeur et l'inscription au doctorat, soit une attestation sur l'honneur.

au plus tard le 01/06/2026

MCF0132

Modalités d'accueil d'un ATER

- **Indexation à 1,73** de la rémunération et des primes lors de la présence sur le territoire, à l'instar des personnels titulaires¹

Conditions pour devenir ATER

(décret n° 88-654 du 7 mai 1988)

Peuvent faire acte de candidature :

1° Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'un établissement public en dépendant, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;

2° Les allocataires d'enseignement et de recherche ayant cessé d'exercer leurs fonctions depuis moins d'un an, titulaires d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;

3° Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat ;

4° Les moniteurs recrutés dans le cadre du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, titulaires d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;

5° Les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat ; en ce cas, le directeur de thèse doit attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an ;

6° Les titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

¹ Sauf situations particulières prévues par la réglementation

La liste des pièces à fournir est fixée en fonction de votre statut.

1°) Vous candidatez sous le statut "Fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une HDR" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Document attestant de l'appartenance à un corps de fonctionnaire de catégorie A (Arrêté ministériel ou rectoral),
- Justificatif de l'inscription en vue de la préparation du Doctorat ou de l'HDR soit :
 - * Certificat de scolarité et copie recto-verso de la carte d'étudiant pour l'année en cours
 - * OU engagement sur l'honneur à s'inscrire l'année suivante (Cf modèle ci-dessous)
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

2°) Vous candidatez sous le statut "Fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Document attestant de l'appartenance à un corps de fonctionnaire de catégorie A (Arrêté ministériel ou rectoral),
- Engagement sur l'honneur à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (Cf modèle ci-dessous)
- Copie du diplôme requis pour l'inscription à un concours d'enseignant-chercheur,
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

3°) Vous candidatez sous le statut "Enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère, ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche à l'étranger pendant au moins 2 ans, et titulaires du doctorat" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Document attestant de la qualité d'enseignant ou de chercheur dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins 2 ans
- Copie du doctorat, ou d'un titre ou diplôme équivalent,
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

4°) Vous candidatez sous le statut "Etudiants n'ayant pas achevé le doctorat, dont la thèse sera soutenue dans un délai d'un an" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Justificatif de l'inscription en vue de la préparation du Doctorat : certificat de scolarité et copie recto-verso de la carte d'étudiant pour l'année en cours;
- Attestation du directeur de thèse (Cf modèle ci-dessous)
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

5°) Vous candidatez sous le statut "Titulaires du doctorat ou d'une HDR, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur" :

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Copie du doctorat ou de l'HDR,
- Engagement sur l'honneur à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (Cf modèle ci-dessous)
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)